



## Rapport d'expertise :

Diagnostic de désordres apparus au n°4773, rue Marcel Lheureux à Saint-Omer-Capelle (62)

**BRGM/RP-61395-FR** 

Juillet 2012

## Cadre de l'expertise :

Appuis aux administrations

V

Appuis à la police de l'eau

Date de réalisation de l'expertise : 19/07/2012

Localisation géographique du site de l'expertise : n°4773, rue Marcel Lheureux à Saint-Omer-Capelle, département du Pasde-Calais.

Auteur BRGM: J. PICOT

Demandeur : Préfecture du Pas-de-Calais, Service Interministériel de Défense et de la Protection Civile (SID-PC)

89 3740 46 -625.5



L'original du rapport muni des signatures des Vérificateurs et Approbateurs est disponible aux Archives du BRGM.

Le système de management de la qualité du BRGM est certifié AFAQ ISO 9001:2008.

Ce rapport est le produit d'une expertise institutionnelle qui engage la responsabilité civile du BRGM.

Ce document a été vérifié et approuvé par :

Approbateur:

Nom : D. MATON Date : 01/08/2012

Vérificateur :

Nom : C. MATHON Date : 30/07/2012

Le système de management de la qualité du BRGM est certifié AFAQ ISO 9001:2008.

**Mots clés** : expertise, appuis aux administrations, fissure, retrait-gonflement des argiles, commune de Saint-Omer-Capelle, arrondissement de Saint-Omer, département du Pas de Calais.

En bibliographie, ce rapport sera cité de la façon suivante :

- J. PICOT (2012) Rapport d'expertise : Diagnostic de désordres apparus au n°4773, rue Marcel Lheureux à Saint-Omer-Capelle (62). Rapport final. BRGM/RP-61395-FR. 33 p., 31 fig., 2 annexes.
- © BRGM, 2012, ce document ne peut être reproduit en totalité ou en partie sans l'autorisation expresse du BRGM.

## **Synthèse**

#### Contexte:

Date de la formulation de la demande d'expertise au BRGM : 05/07/2012

<u>Demandeur</u>: Préfecture du Pas de Calais, Service Interministériel de Défense et de la Protection Civile (SID-PC)

<u>Nature de l'expertise du BRGM</u>: Diagnostic de surface suite à l'apparition de désordres sur une habitation, un garage et une terrasse en présence du propriétaire, et de M. Dufrenoy et Mlle Picot du BRGM, le 19/07/2012.

Situation du site: n°4773, rue Marcel Lheureux à Saint-Omer (Pas-de-Calais)

Date d'occurrence: hiver 2011-2012

#### Faits constatés :

Cet hiver 2011-2012, des fissures sont apparues sur l'habitation, le garage et la terrasse. Un affaissement de la terrasse est apparu à cette même période.

Les fissures visibles à l'extérieur de la maison sont fermées.

Les fissures visibles à l'intérieur du garage, au niveau du mur séparant le garage de la chaufferie, sont ouvertes jusqu'à 1,5 cm au maximum.

Les fissures visibles sur la terrasse sont fermées par endroit et ouvertes jusqu'à 4 cm au coin sud. La terrasse présente également un affaissement local de 7 cm.

#### Diagnostic du BRGM:

La maison a été construite en 1977. Le garage l'a été en 1992. L'année de construction de la terrasse n'est pas connue. Aucun désordre n'a été constaté jusqu'à cet hiver 2011-2012.

Les désordres les plus importants sont observés sur la terrasse et sur le garage dont les systèmes de fondation sont inconnus. La maison ne présente que quelques fissures fermées.

L'Assise de Dunkerque sur laquelle est construite la maison renferme une nappe sub-affleurante d'après les données piézométriques disponibles en BSS.

L'origine des désordres (fissures et affaissement) apparus sur cette habitation rue Marcel Lheureux reste indéterminée suite à cette expertise.

Un changement des circulations hydrauliques et/ou hydrogéologiques dans le sol est une hypothèse envisageable.

La sécheresse des sols, de septembre à novembre 2011 (données BSH), combinée à un sol potentiellement sujet au retrait-gonflement (site localisé en aléa moyen vis-à-vis du retrait gonflement des argiles) est une autre cause probable de désordres.

Les changements hydriques des sols ont pu y générer des mouvements différentiels sous le garage et la terrasse (en supposant que ces constructions ne sont pas sur vide sanitaire et que leur système de fondation n'est pas adapté au terrain). La terrasse et le garage auraient, dans leurs mouvements, poussé la maison qui se serait fissurée par endroit.

La présence de cavité souterraine est exclue dans ce secteur au vu du contexte géologique et hydrogéologique.

#### Recommandations du BRGM:

Suite à notre visite et aux constatations effectuées, les recommandations sont les suivantes :

Faire intervenir un bureau d'études géotechniques qui mènera les investigations concernant la nature géologique du sous-sol (présence d'argile et/ou de tourbe) ainsi que le régime hydrogéologique et hydraulique du site ainsi que le système de fondation de la terrasse et du garage. Il déterminera l'origine des désordres observés (inadaptation des fondations, tassements suite à une baisse du niveau moyen de la nappe phréatique, phénomènes de retrait-gonflement) et préconisera les travaux nécessaires à la remise en état du site. Les modalités de la campagne de reconnaissance restent de la responsabilité du bureau d'études.

En attendant la conclusion des études et travaux, la Mairie de Saint-Omer-Capelle et la Préfecture du Pasde-Calais doivent être tenues informées de toute évolution significative des désordres affectant l'habitation.

## **Sommaire**

1.	Co	ontexte	.8			
2.	Sit	tuation du site	.8			
2	2.1	Situation géographique	. 8			
2	2.2	Cadre géologique	. 9			
2	2.3	Contexte souterrain	12			
3.	Fa	its constatés	12			
3	3.1	Désordres observés sur l'habitation	14			
3	3.2	Désordres observés dans le garage	17			
3	3.3	Désordres observés sur la terrasse	20			
3	3.4	Contexte hydraulique et hydrologique du site	24			
4.	Dia	agnostic	25			
5.	Re	ecommandations	25			
6.	An	nnexe 1 : Demande d'expertise de la Préfecture	26			
7.		nnexe 2 : Extraits des Bulletins de Situation Hydrologique (BSH) du Bassin Artois-	27			
PI	arui	ie	21			
		Liste des figures				
Fig	ure '	1 : Localisation du site (fond : IGN 1/25000)	. 9			
Fig	ure 2	2 : Extrait de la carte géologique harmonisée du Nord-Pas de Calais (BRGM)	10			
Fig	ure 3	3 : Niveaux piézométriques recensés dans la BSS à proximité du site étudié	10			
Fig	Figure 4 : Log géologique du sondage 00064X0032 (BSS)11					
Fig	ure	5 : Log géologique du sondage 00064X0048 (BSS)	11			
Fig	Figure 6 : Carte de l'aléa retrait-gonflement des argiles (www.argiles.fr)12					
		7 : Localisation des désordres sur les bâtiments sur plan cadastral (fond de carte extrait w.cadastre.gouv.fr)				
Fig	ure 8	8 : Façade sud-ouest de la maison : fissure horizontale au sommet du vide sanitaire	14			
Fig	ure 9	9 : Façade sud-ouest de la maison : fissure horizontale au sommet du vide sanitaire	15			
Fig	ure '	10 : Façade sud-ouest de la maison : fissure horizontale au sommet du rez-de-chaussée	15			
Fig	Figure 11 : Façade sud-ouest de la maison : fissure horizontale au sommet du rez-de-chaussée 15					
Figure 12 : Façade nord-ouest : fissures verticale et horizontale entre la maison et le garage 16						
9	Figure 13 : Façade nord-ouest : fissure verticale entre la maison et le garage16					
Ī	ure '	13 : Façade nord-ouest : fissure verticale entre la maison et le garage	16			

igure 15 : Fissure horizontale en bas du mur sud-est de la maison	17
igure 16 : Localisation schématique des désordres observés dans le garage sur un extrait du pla adastral présenté en figure 7	
igure 17 : Fissure fermée verticale au niveau du coin Est du garage	18
igure 18 : Fissure ouverte sur le mur séparant la chaufferie du garage (côté garage)	19
igure 19 : Fissure ouverte sur le mur séparant la chaufferie du garage (côté garage)	19
igure 20 : Fissure ouverte sur le mur séparant la chaufferie du garage (côté chaufferie)	19
igure 21 : Fissure ouverte sur le mur séparant la chaufferie du garage (côté garage)	20
igure 22 : Affaissement de la dalle dans la chaufferie	20
igure 23 : Localisation schématique des désordres observés sur la terrasse sur un extrait du pla adastral présenté en figure 7	
igure 24 : Fissure horizontale fermée le long de la dalle de la terrasse (côté sud-est)	21
igure 25 : Fissure horizontale fermée le long de la dalle de la terrasse (côté sud-est et coin su	-
gure 26 : Fissure horizontale fermée le long de la dalle de la terrasse (coin sud)	22
gure 27 : Fissure horizontale fermée le long de la dalle de la terrasse (côté sud-ouest)	22
gure 28 : Fissure sur le sol de la terrasse près de la chaufferie, au coin nord-est de la terrasse :	23
igure 29 : Fissure sur le sol de la terrasse près de la chaufferie	23
igure 30 : Affaissement de la terrasse	23
igure 31 : Affaissement de la terrasse et fissures au sol	24

#### 1. Contexte

Suite à l'apparition de fissures sur les bâtiments et d'un affaissement de la terrasse au n°4773, rue Marcel Lheureux à Saint-Omer-Capelle, le Service Interministériel de Défense et de la Protection Civile (SID-PC) de la Préfecture du Pas-de-Calais a sollicité le BRGM afin d'établir un diagnostic de surface de ces évènements. Le BRGM s'est rendu sur place le 19/07/2012 pour examiner les lieux en présence du propriétaire.

Il s'agissait, d'une part, d'expliquer si possible le phénomène et de constater l'étendue des désordres et, d'autre part, d'établir un diagnostic en vue de proposer un périmètre de sécurité et de recommander des solutions de réduction du risque.

#### 2. Situation du site

#### 2.1 SITUATION GÉOGRAPHIQUE

La commune de Saint-Omer-Capelle se situe dans l'arrondissement de Saint-Omer, entre Calais et Dunkerque. La parcelle n°4773 rue Marcel Lheureux est localisée au sud de la commune, le long d'un watergang<sup>1</sup> et près du Canal de Calais (Figure 1). Elle est située à environ 12 km du trait de côte.

Cette parcelle est indexée 000-AL-75 au cadastre (source : www.cadastre.gouv.fr).

Les coordonnées géographiques en Lambert II étendu de l'affaissement ont été relevées sur plan cadastral (précision 5 m) : X = 583 570 m et Y = 2 656 169 m.

L'habitation du n°4773 rue Marcel Lheureux a été construite en 1977. En 1981, le Plan d'Occupation des Sols (POS) de la mairie a défini ce secteur comme inconstructible car situé en zone humide et trop éloigné du village.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Watergang : fossé de drainage à vocation de dessèchement de marais, de zones humides ou inondables situées en plaines maritimes sous le niveau des hautes mers (polders). L'eau y est prélevée pour être renvoyée vers la mer, soit à marée basse quand les écluses s'ouvrent, soit par des pompes électriques.

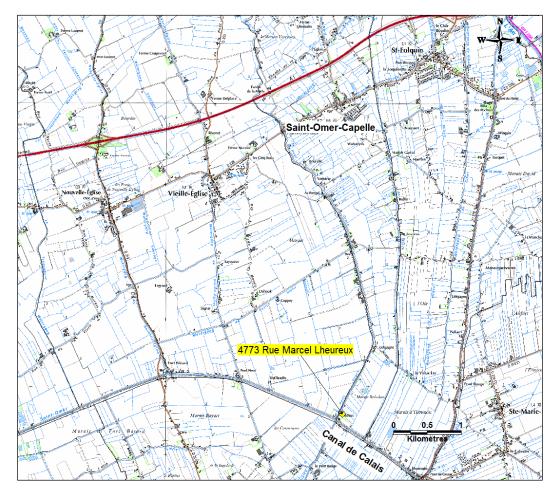


Figure 1 : Localisation du site (fond : IGN 1/25000)

#### 2.2 CADRE GÉOLOGIQUE

La carte géologique harmonisée du Nord-Pas-de-Calais (Figure 2) montre que l'Assise de Dunkerque constitue le substratum au droit du site. Ce dépôt d'âge Holocène, est généralement sableux et fin de plaine maritime, parfois argileux. Il peut inclure des tourbes interstratifiées. C'est une formation d'estran et de polder s'étendant sur la plus grande partie de la plaine maritime. Elle correspond aux transgressions marines dunkerquiennes datant de l'époque romaine et du Moyen-Âge. Les faciès et épaisseurs sont très variables en fonction du mode de dépôt lié à la situation par rapport aux cordons littoraux anciens et aux chenaux de marée. Les sables fins correspondent à une sédimentation d'estran et de chenaux, tandis que les argiles et limons argileux correspondent à une sédimentation de polders.

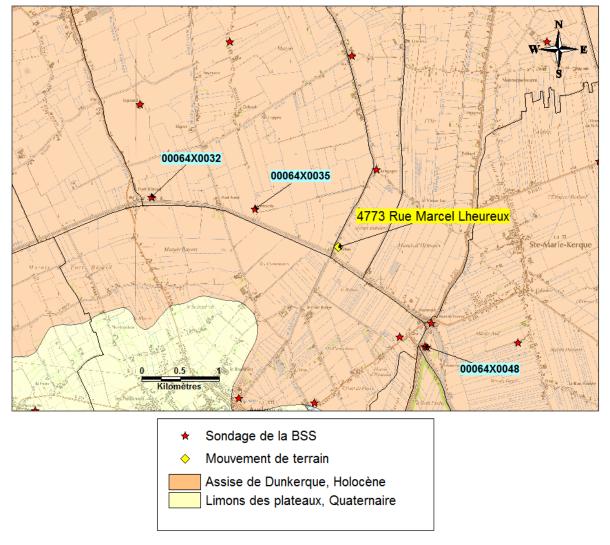


Figure 2 : Extrait de la carte géologique harmonisée du Nord-Pas de Calais (BRGM)

Dans la banque de données du sous-sol (BSS), le sondage 00064X0032 (Figure 4) situé à 2,5 km à l'ouest du site d'étude indique que l'Assise de Dunkerque atteint 10 m d'épaisseur et qu'elle repose sur les Argiles des Flandres de l'Yprésien (Tertiaire).

Le sondage 00064X0048 situé à 1,7 km au sud-est du site d'étude indique que l'Assise de Dunkerque atteint 13 m d'épaisseur (Figure 5).

Les sables de l'Assise de Dunkerque sont peu perméables mais contiennent une nappe dont la surface piézométrique est proche du sol. Cette nappe est drainée par une multitude de canaux qui évacuent rapidement à la mer les eaux douces des précipitations atmosphériques. La situation de ce dispositif, en bordure de mer, est telle que l'ensemble de l'aquifère est envahi par de l'eau salée rencontrée généralement à partir de 5 m de profondeur.

Quelques niveaux piézométriques recensés dans la BSS sont données ci-après :

Indice BSS	Date de la mesure	Profondeur de la nappe par rapport au sol	Altitude du niveau de la nappe
00064X0035	19/03/1969	0,75 m	+ 1,29 m
00064X0032	1966	0 m	+ 2 m

Figure 3 : Niveaux piézométriques recensés dans la BSS à proximité du site étudié

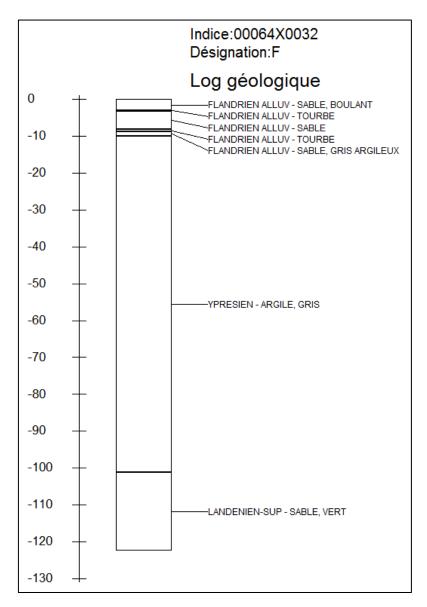


Figure 4 : Log géologique du sondage 00064X0032 (BSS)

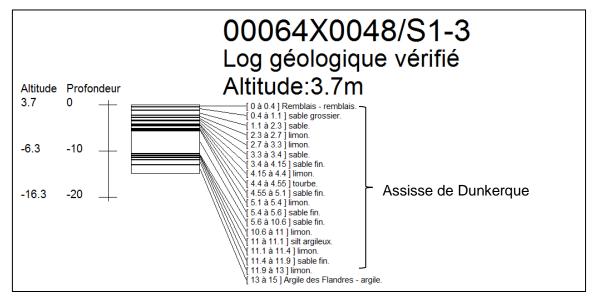


Figure 5 : Log géologique du sondage 00064X0048 (BSS)

brgm Autoriser les Popup pour accéder aux fiches Page précédente Couches et légendes de la carte Préfectures et sous-préfectures Limites de départements Limites de communes (\*) Argiles non renseignés Argiles == Orthophotographies (\*) Carte IGN Carte géologique BRGM (\*) Village de St-Ombrage topographique (MNT) **Omer-Capelle** \* Couche ayant un seuil de visiblilité Légende des argiles Argiles Aléa fort
Aléa moyen
Aléa faible
Aléa à priori nul Argiles non réalisé 4773, rue Marcel Lheureux

D'autre part, le site étudié est en aléa moyen vis-à-vis du retrait gonflement des argiles (Figure 6).

Figure 6 : Carte de l'aléa retrait-gonflement des argiles (www.argiles.fr)

Échelle de validité des cartes d'aléa : 1/50 000

#### 2.3 CONTEXTE SOUTERRAIN

Aucune cavité souterraine n'est recensée sur la commune dans la banque de données BDCavités du BRGM et la Mairie de Saint-Omer-Capelle n'en a pas non plus connaissance.

#### 3. Faits constatés

C'est en hiver 2011-2012 que sont apparues les fissures sur la maison et le garage, et l'affaissement de la terrasse au n°4773 rue Marcel Lheureux.

L'habitation a été construite en 1977 sur un vide sanitaire. La profondeur exacte des fondations n'est pas connue. Le garage a été construit en 1992. L'année de construction de la terrasse est inconnue. Les systèmes de fondation et de plancher du garage et de la terrasse ne sont pas connus. Il n'y a pas de joint de dilatation visible entre l'habitation, le garage et la terrasse.

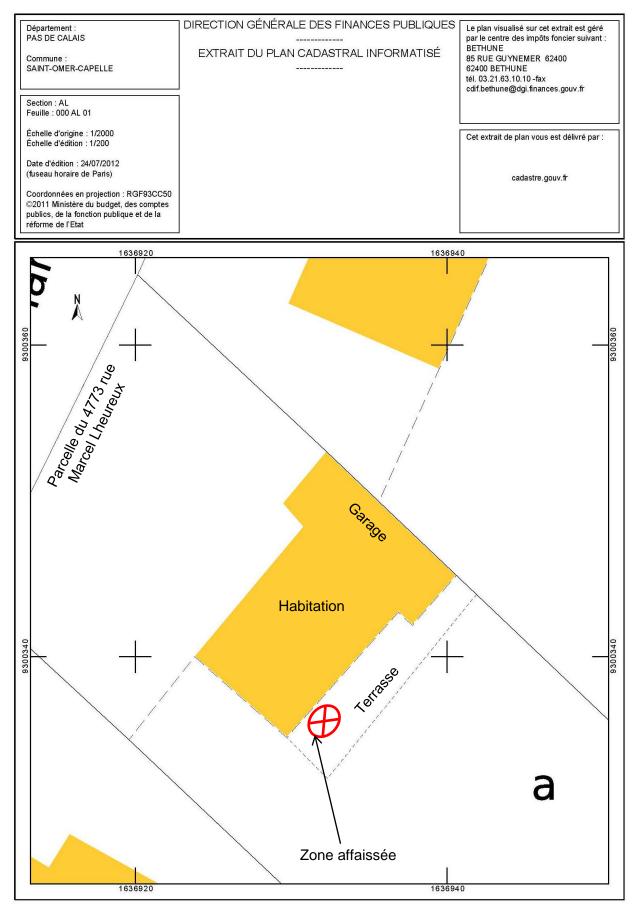


Figure 7 : Localisation des désordres sur les bâtiments sur plan cadastral (fond de carte extrait du site <a href="https://www.cadastre.gouv.fr">www.cadastre.gouv.fr</a>)

#### 3.1 DÉSORDRES OBSERVÉS SUR L'HABITATION

D'après le propriétaire qui a procédé à des travaux de rénovation de l'intérieur de l'habitation (travaux d'isolation), il n'y a aucune fissure à l'intérieur de la maison.

À l'extérieur, quelques fissures fermées sont visibles :

- Sur la façade sud-ouest de la maison :
  - Une fissure horizontale au niveau du sommet du vide sanitaire (Figure 8 et Figure 9);
  - Une fissure horizontale au niveau de la jonction entre le plafond du rez-dechaussée et la toiture. Cependant cette fissure est localisée sur une ligne où l'on observe également un changement dans le motif de crépi de la maison (Figure 10 et Figure 11).
- Sur la façade nord-ouest :
  - Quatre fissures obliques partant des coins inférieurs des fenêtres et allant jusqu'au sol ;
  - Une fissure verticale et une fissure horizontale à la jointure entre la maison et le garage (Figure 12 et Figure 13).
- Sur la façade sud-est :
  - Aucune fissure visible au coin des fenêtres.
  - Une fissure horizontale fermée en bas du mur (Figure 14 et Figure 15)
- Aucune observation n'a été menée sur la façade nord-est qui donne sur la propriété voisine.



Figure 8 : Façade sud-ouest de la maison : fissure horizontale au sommet du vide sanitaire



Figure 9 : Façade sud-ouest de la maison : fissure horizontale au sommet du vide sanitaire



Figure 10 : Façade sud-ouest de la maison : fissure horizontale au sommet du rez-de-chaussée



Figure 11 : Façade sud-ouest de la maison : fissure horizontale au sommet du rez-de-chaussée



Figure 12 : Façade nord-ouest : fissures verticale et horizontale entre la maison et le garage



Figure 13 : Façade nord-ouest : fissure verticale entre la maison et le garage



Figure 14 : Fissure horizontale en bas du mur sud-est de la maison



Figure 15 : Fissure horizontale en bas du mur sud-est de la maison

#### 3.2 DÉSORDRES OBSERVÉS DANS LE GARAGE

Les désordres observés dans le garage sont (Figure 16) :

- Une fissure verticale fermée en extérieur au coin Est du garage (Figure 17).
- Une fissure fermée sur le sol au coin sud du garage.
- Des fissures ouvertes obliques sur le mur séparant la partie garage de la partie chaufferie, pouvant atteindre jusqu'à 1,5 cm d'ouverture (Figure 18, Figure 19, Figure 20 et Figure 21).
- Un affaissement de la dalle (Figure 22).

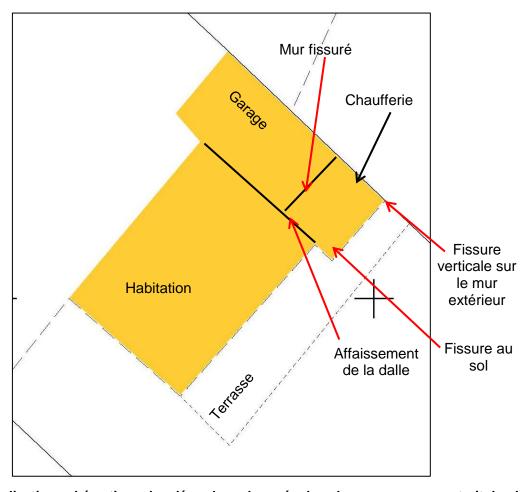


Figure 16 : Localisation schématique des désordres observés dans le garage sur un extrait du plan cadastral présenté en figure 7



Figure 17 : Fissure fermée verticale au niveau du coin Est du garage



Figure 18 : Fissure ouverte sur le mur séparant la chaufferie du garage (côté garage)



Figure 19 : Fissure ouverte sur le mur séparant la chaufferie du garage (côté garage)



1,5 cm d'ouverture

Figure 20 : Fissure ouverte sur le mur séparant la chaufferie du garage (côté chaufferie)



Figure 21 : Fissure ouverte sur le mur séparant la chaufferie du garage (côté garage)



Figure 22 : Affaissement de la dalle dans la chaufferie

#### 3.3 DÉSORDRES OBSERVÉS SUR LA TERRASSE

Les désordres observés sur la terrasse sont (Figure 23) :

- Une fissure horizontale le long de la dalle de la terrasse. Cette fissure est fermée sur le côté sud-est et ouverte jusqu'à 4 cm au coin sud (Figure 24, Figure 25, Figure 26 et Figure 27).
- Deux fissures fermées sur le sol de la terrasse à côté de la chaufferie (Figure 28 et Figure 29).
- Des fissures fermées sur le sol et un affaissement de 7 cm du sol de la terrasse dans la partie sud (Figure 30 et Figure 31)

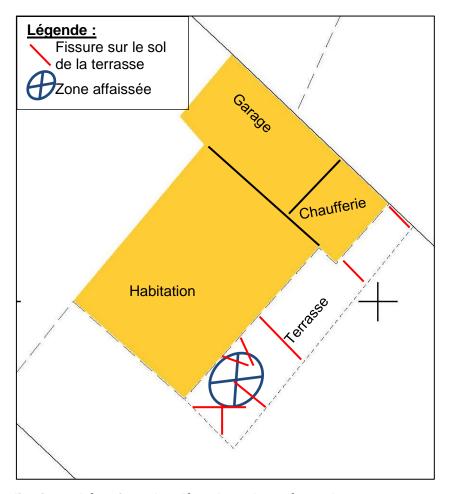


Figure 23 : Localisation schématique des désordres observés sur la terrasse sur un extrait du plan cadastral présenté en figure 7



Figure 24 : Fissure horizontale fermée le long de la dalle de la terrasse (côté sud-est)



Figure 25 : Fissure horizontale fermée le long de la dalle de la terrasse (côté sud-est et coin sud)



Figure 26 : Fissure horizontale fermée le long de la dalle de la terrasse (coin sud)



Figure 27 : Fissure horizontale fermée le long de la dalle de la terrasse (côté sud-ouest)



Figure 28 : Fissure sur le sol de la terrasse près de la chaufferie, au coin nord-est de la terrasse



Figure 29 : Fissure sur le sol de la terrasse près de la chaufferie



Figure 30 : Affaissement de la terrasse



Figure 31 : Affaissement de la terrasse et fissures au sol

#### 3.4 CONTEXTE HYDRAULIQUE ET HYDROLOGIQUE DU SITE

L'habitation est située le long d'un watergang qui est en liaison direct avec le Canal de Calais situé à 100 m au sud.

Depuis l'inondation de 2009, le propriétaire a remarqué un changement au niveau des infiltrations dans le sol de son terrain : lors de fortes pluies, de l'eau stagne dans sa cours.

D'après le propriétaire, ce watergang n'est pas équipé en vis de drainage ni en pompe contrairement aux watergangs situés à proximité. Depuis 2005 (année d'installation de l'actuel propriétaire), ce watergang n'a pas été entretenu. L'Institution Interdépartementale des Wateringues n'ayant pu être jointe, cette information reste à vérifier.

Il mentionne également la réalisation de travaux de curage du canal de Calais et de modifications du niveau d'eau moyen du canal depuis 2 ans.

Le contrat de projet État – Région 2007/2013 de VNF (Voies Navigables de France) mentionne des travaux d'amélioration de la capacité du canal de Calais depuis 2011.

Cependant, les informations avancées par le propriétaire n'ont pas pu être confirmées par VNF qui n'a pu être joint.

Les Bulletins de Situation Hydrologique du Bassin Artois-Picardie (Annexe 2) des mois de septembre 2011 à février 2012 indiquent :

- des cumuls de précipitation nettement en-dessous des normales sauf pendant le mois de décembre 2012;
- des indices d'humidité des sols nettement en-dessous des normales en septembre, octobre et novembre 2011. Au 31/12/2011 l'indice d'humidité des sols atteint quasiment partout un niveau indiquant leur saturation. En janvier et février 2012 ça a été le cas dans la région de Saint-Omer-Capelle.

## 4. Diagnostic

La maison a été construite en 1977. Le garage l'a été en 1992. L'année de construction de la terrasse n'est pas connue. Aucun désordre n'a été constaté jusqu'à cet hiver 2011-2012.

Les désordres les plus importants sont observés sur la terrasse et sur le garage dont les systèmes de fondation sont inconnus. La maison ne présente que quelques fissures fermées.

L'Assise de Dunkerque sur laquelle est construite la maison renferme une nappe sub-affleurante d'après les données piézométriques disponibles en BSS.

L'origine des désordres (fissures et affaissement) apparus sur cette habitation rue Marcel Lheureux reste indéterminée suite à cette expertise.

Un changement des circulations hydrauliques et/ou hydrogéologiques dans le sol est une hypothèse envisageable.

La sécheresse des sols, de septembre à novembre 2011 (données BSH), combinée à un sol potentiellement sujet au retrait-gonflement (site localisé en aléa moyen vis-à-vis du retrait gonflement des argiles) est une autre cause probable de désordres.

Les changements hydriques des sols ont pu y générer des mouvements différentiels sous le garage et la terrasse (en supposant que ces constructions ne sont pas sur vide sanitaire et que leur système de fondation n'est pas adapté au terrain). La terrasse et le garage auraient, dans leurs mouvements, poussé la maison qui se serait fissurée par endroit.

La présence de cavité souterraine est exclue dans ce secteur au vu du contexte géologique et hydrogéologique.

#### 5. Recommandations

Suite à notre visite et aux constatations effectuées, les recommandations sont les suivantes :

Faire intervenir un bureau d'études géotechniques qui mènera les investigations concernant la nature géologique du sous-sol (présence d'argile et/ou de tourbe) ainsi que le régime hydrogéologique et hydraulique du site ainsi que le système de fondation de la terrasse et du garage. Il déterminera l'origine des désordres observés (inadaptation des fondations, tassements suite à une baisse du niveau moyen de la nappe phréatique, phénomènes de retrait-gonflement) et préconisera les travaux nécessaires à la remise en état du site. Les modalités de la campagne de reconnaissance restent de la responsabilité du bureau d'études.

En attendant la conclusion des études et travaux, la Mairie de Saint-Omer-Capelle et la Préfecture du Pas-de-Calais doivent être tenues informées de toute évolution significative des désordres affectant l'habitation.

## 6. Annexe 1 : Demande d'expertise de la Préfecture

\* NOUVEAU FAX RECU \*\*\*

DATE HEURE RECEPTION 5 juillet 2012 11:35:30 HAEC 05/07/2012 11:34 0321212303

IDENTIFIANT DISTANT 0321212303

DUREE 40 PAGES

ETAT Nouveau

PAGE 01/01



SIDPC ARRAS

#### PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

PREFECTURE DU PAS-DE-CALAIS CABINET DU PRÉFET SERVICE INTERMINISTERIEL DE DEFENSE ET DE PROTECTION CIVILES

Mail: christophc.woitcząk@pas-de-calals.pref.gouv.fr Tél.: 03.21.21.20.86 ARRAS, le 5 juillet 2012

LE PREFET DU PAS-DE-CALAIS

à

Monsieur le Directeur du Bureau de Recherches Géologiques et Minières – BRGM Service Géologique Régional NORD 6 ter rue Pierre et Marie Curie – Synergie park 59260 LEZENNES

BRGM SGR/NPC

Reçu le : -5 JUL, 2012

Copies :

Attribution:

Classement:

Objet: At

Affaissement de terrain sur la commune de SAINT OMER CAPELLE

Je suis saisi d'une demande concernant un sinistre au domicile de M. COUVELART" (tel. ), demeurant 4773 rue Marcel Lheureux à SAINT OMER CAPELLE, qui a constaté l'apparition de fissures sur les murs de son habitation et le sol du garage ainsi que l'affaissement brutal de la terrasse.

Je vous serais obligé de bien vouloir m'adresser un rapport concernant cet événement afin de connaître l'origine des désordres, d'établir un diagnostic sécuritaire, le cas échéant pour instruire un dossier de reconnaissance de catastrophe naturelle.

Mes services restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire

Pour le Préfet, l'Adjoint au Chef du Service Interministériel de Défense et de Protection Civiles,

Franck BERTHEZ

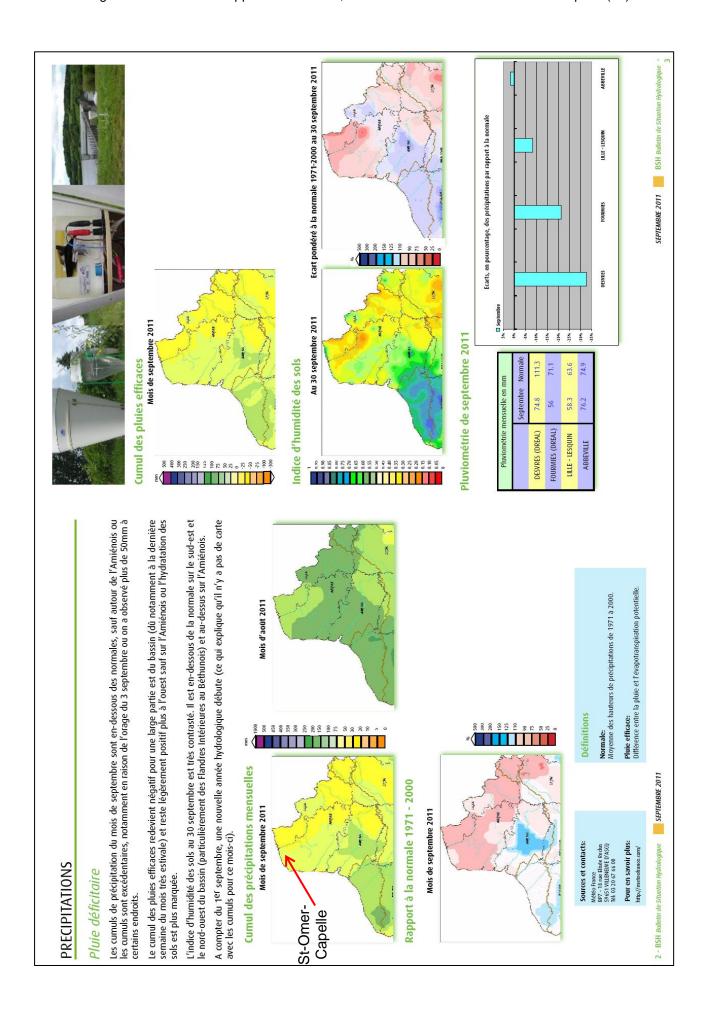
Rue Ferdinand BUISSON - 62020 ARRAS Codex 9 tél, : 03.21.21.20.00 - fax : 03.21.55.30.30

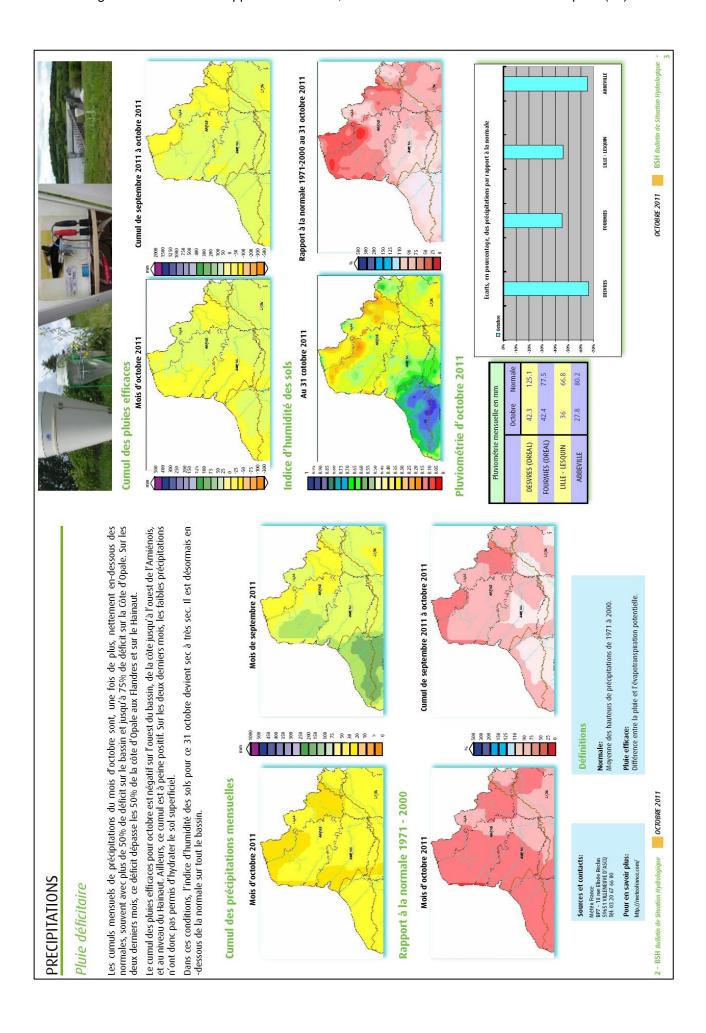
# 7. Annexe 2 : Extraits des Bulletins de Situation Hydrologique (BSH) du Bassin Artois-Picardie

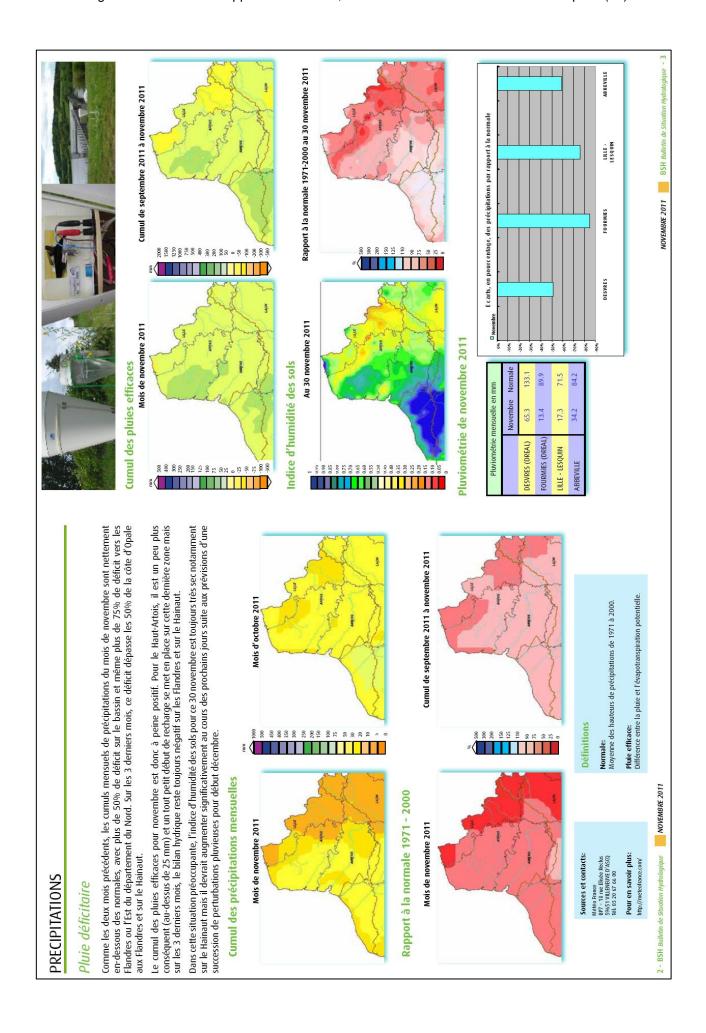
Les bilans de précipitations présentés dans les pages suivantes sont extraits des BSH du Bassin Artois-Picardie de septembre 2011 à février 2012.

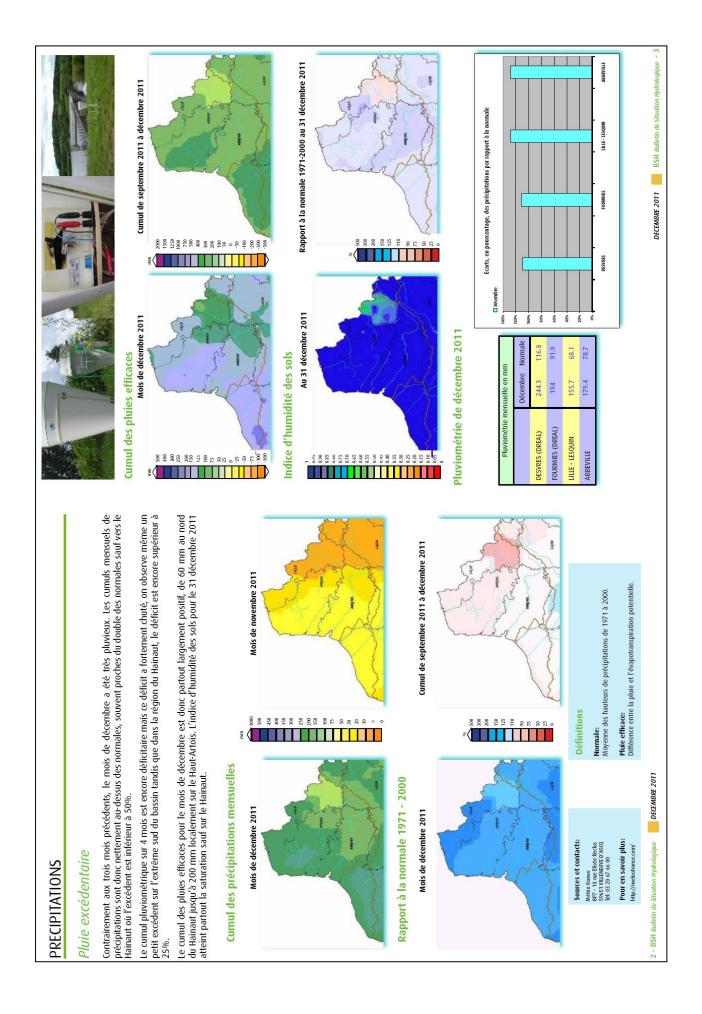
Source : site internet de la DREAL Nord-Pas de Calais, onglet « Bulletin hydrologique » :

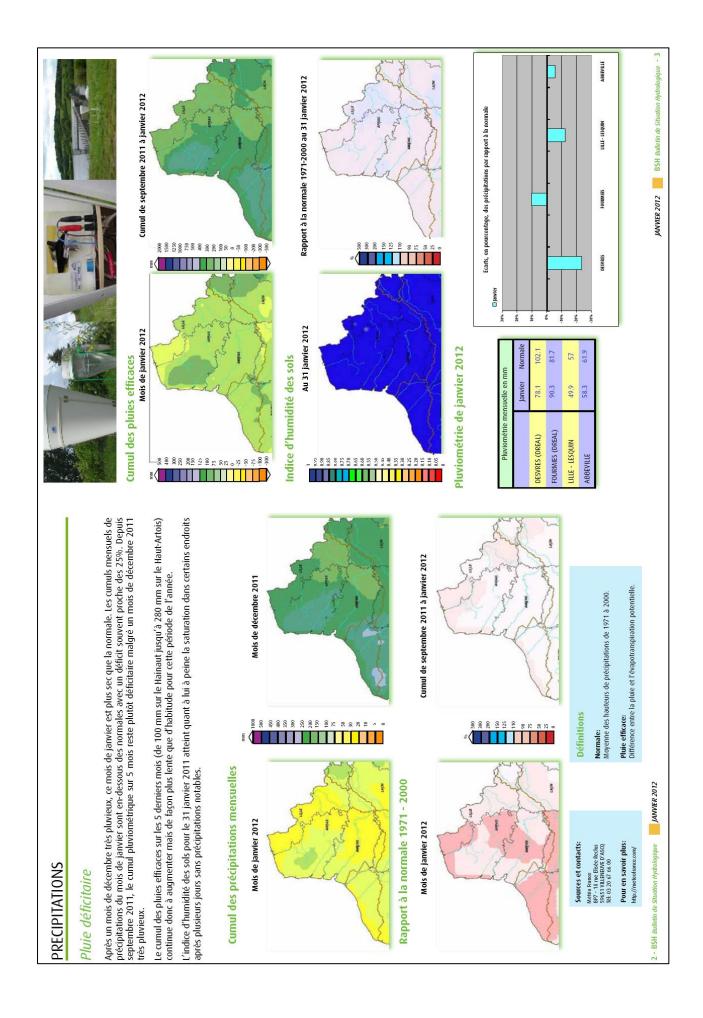
http://www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr

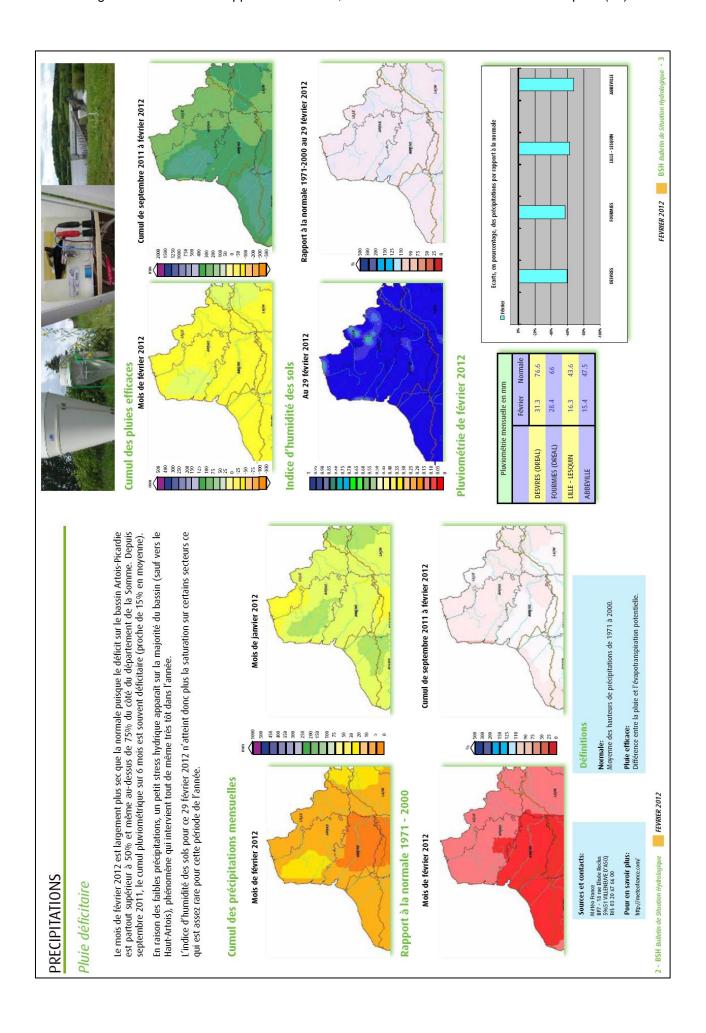














Centre scientifique et technique
3, avenue Claude-Guillemin
BP 36009
BRGM Nord-Pas-de-Calais
Synergie Park
6 ter, rue Pierre et Marie Curie 45060 Orléans Cedex 2 - France 59260 Lezennes - France

Tel. 02 38 64 34 34 Tél. : 03 20 19 15 40